Réf. Farde e-Assemblées : 2546035

N° OJ : **10**

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/09/2023

Objet : Asbl "Centre d'écologie urbaine".- Subside 2023 : 3.132,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces verts auprès des habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées ;

Considérant que l'asbl "Centre d'écologie urbaine" s'engage dans pareille initiative pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 3.132,00 EUR à l'asbl "Centre d'écologie urbaine" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 3.132,00 EUR à l'article 76605/332/02 du budget ordinaire 2023 est octroyé à l'asbl "Centre d'écologie urbaine" pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine de la biodiversité 2023.- Article 76605/332/02 du budget ordinaire 2023.

Annexes :